

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 40154

Numéro SIREN : 413 736 356

Nom ou dénomination : DREUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000672



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

DREUDIS

Boulevard de l'Europe
28100 DREUX

S.A.S. au capital de 5 400 000 €
R.C.S. CHARTRES 413 736 356

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020

Comptes certifiés conformes

Serge LE GUILLARD



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 6/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. DREUDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 607 649 €
■ Chiffre d'affaires	40 937 056 €
■ Bénéfice net comptable	492 332 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 21/10/2020

Fabienne LHOMMELET

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

 cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	17 724 683	7 776 182	9 948 500	10 430 051
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 877 326	49 667	1 827 658	1 823 996
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	54 326	49 667	4 658	996
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 816 895	7 726 515	7 090 379	7 580 484
TERRAINS	1 304 557	69 829	1 234 728	1 237 470
CONSTRUCTIONS	8 012 628	4 696 192	3 316 436	3 661 004
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 838 369	2 150 711	687 658	763 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 661 339	809 782	1 851 556	1 918 822
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 030 461		1 030 461	1 025 570
TITRES IMMOBILISES DIVERS	785 335		785 335	781 704
PRETS	236 046		236 046	234 784
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 080		9 080	9 080
ACTIF CIRCULANT	6 688 472	29 324	6 659 148	6 553 686
STOCKS ET EN-COURS	3 124 881		3 124 881	3 375 945
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	14 915		14 915	12 879
MARCHANDISES	3 109 966		3 109 966	3 363 065
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 672 736	29 324	1 643 412	1 320 812
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	148 624	29 324	119 300	101 469
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 524 111		1 524 111	1 219 342
CREANCES DIVERSES (3)	143 953		143 953	64 878
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 552		400 552	
DISPONIBILITES	1 212 508		1 212 508	1 690 109
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	133 840		133 840	101 940
TOTAL GENERAL	24 413 156	7 805 506	16 607 649	16 983 738
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			6 361	8 616
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 543 611	8 611 344
CAPITAL	5 400 000	5 400 000
RESERVES	2 651 279	2 759 539
RESERVE LEGALE	334 239	311 649
AUTRES RESERVES	2 317 039	2 447 889
RESULTAT DE L'EXERCICE	492 332	451 805
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 543 611</i>	<i>8 611 344</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	139 077	172 347
PROVISIONS POUR RISQUES	139 077	172 347
DETTES (1)	7 924 960	8 200 046
DETTES FINANCIERES (2)	3 409 697	3 913 665
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 045 352	3 730 831
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	364 345	182 833
DETTES D'EXPLOITATION	4 333 598	4 152 026
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 099 084	2 941 185
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 146 729	1 138 687
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	87 785	72 154
DETTES DIVERSES	178 303	131 092
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	57 211	14 477
AUTRES DETTES DIVERSES	121 092	116 614
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 360	3 262
TOTAL GENERAL	16 607 649	16 983 738
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	2 370 095 5 554 865	3 155 000 5 045 045
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	11 488	10 123



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 139 963	41 702 631
VENTES DE MARCHANDISES	40 361 510	40 807 561
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	575 546	680 746
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>40 937 056</i>	<i>41 488 308</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	60 680	3 689
TRANSFERTS DE CHARGES	55 113	104 953
AUTRES PRODUITS	87 113	105 680
CHARGES D'EXPLOITATION	40 263 173	40 739 612
ACHATS DE MARCHANDISES	31 828 079	32 605 600
VARIATION DES STOCKS	253 099	320 202
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	78 389	67 068
VARIATION DES STOCKS	(2 035)	(8 257)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 282 851	2 855 823
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	624 855	593 823
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 621 777	2 659 258
CHARGES SOCIALES	848 621	878 257
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	696 231	720 686
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	25 077	33 347
AUTRES CHARGES	6 226	13 801
RESULTAT D'EXPLOITATION	876 789	963 019
PRODUITS FINANCIERS	8 327	10 853
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 401	6 570
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	925	4 282
CHARGES FINANCIERES	54 367	65 655
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	54 367	65 655
RESULTAT FINANCIER	(46 040)	(54 802)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	830 749	908 217



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	53 018 53 018	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 000 3 000	29 162 29 146 15
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 018	(29 162)
PARTICIPATION DES SALARIES	180 699	152 181
IMPOTS SUR LES BENEFICES	207 737	275 069
<i>Total des produits</i>	<i>41 201 309</i>	<i>41 713 484</i>
<i>Total des charges</i>	<i>40 708 977</i>	<i>41 261 679</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	492 332	451 805
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	32 604	31 796
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	2 419	

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53.03 euros.

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société DREUX DISTRIBUTION le 1^{er}/02/2005.

Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	452 088	-	1 243 242
	4 031 330	452 088	-	3 579 242

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 880 829	6 336	9 839	1 877 326
Immobilisations corporelles	14 677 669	203 452	64 226	14 816 895
Immobilisations financières - titres	781 705	3 630		785 335
Immobilisations financières - créances	243 865	3 516	2 255	245 127
	17 584 068	216 935	76 320	17 724 683

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	56 832	2 674	9 839	49 667
Immobilisations corporelles	7 097 184	693 557	64 226	7 726 515
	7 154 016	696 231 (*)	74 065	7 776 183
(*) Dont dotation :		657 581		
. linéaire				
. dégressive		38 650		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	172 347	25 078	58 348	139 077
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	31 658		2 333	29 324
	204 005	25 078 (*)	60 681 (*)	168 401
(*) Dont :				
. exploitation		25 077	60 680	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 58 348
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- des litiges prud'homaux pour 20 k€,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 94 k€,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 25 k€.

Biens pris en crédit-bail	MOBILIER
Valeur des biens	
Valeur d'origine	162 400
Dotation aux amortissements théoriques	32 480
Cumul des amortissements théoriques	94 277
Valeur nettes	68 123
Redevances	
Afférentes à l'exercice	32 605
Cumulées	97 848
Restant à payer:	
. à mois d'un an	23 202
. de un à cinq ans	24 692
. à plus de cinq ans	-
. total	47 994
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	48 256

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	245 127	6 362	238 765
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 672 736	1 672 736	
Créances diverses	143 954	143 954	
Charges constatées d'avance	133 841	133 841	
	2 195 658	1 956 893	238 765

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	14 494	14 494		
Emprunts bancaires (1)	3 030 859	789 994	1 954 217	286 647
Emprunts & dettes financières divers (2)	364 345	284 347	79 998	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 333 599	4 284 366		49 233
Dettes diverses	178 304	178 304		
Produits constatés d'avance	3 360	3 360		
	7 924 961	5 554 865	2 034 215	335 880
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				3 005
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				123 236
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				809 199
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				252 424

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	26 771 147
- Drive	5 061 555
- Station-service	9 104 355
	40 937 056

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	15
- Employés	112
	133

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Art. 700 Prud'hommes	3 000	-
Remboursement TICFE	-	29 598
Transaction affaire commerciale Exceled	-	23 420
	3 000	53 018

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	49 233
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	98 466
- Supplément d'intéressement	33 000
	180 699

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère BATEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	280 162
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-72 425
	207 737

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	52 586
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	18 592

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 2 832 051 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	759 429	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 100 000	1 100 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 217 617 €

Entreprises liées

BATEDIS

Participations	-
Créances diverses	75 123
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	252 424
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	2 419

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DREUDIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 400 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe
28100 DREUX
413 736 356 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2020
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 492 332,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 492 332,06 euros

A la réserve légale 24 616,61 euros

Solde 467 715,45 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "Autres Réserves" 148 356,05 euros
Ledit compte se trouve ainsi ramené à 2 168 683,66 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 616 071,50 euros

A titre de dividendes 616 071,50 euros
Soit 6,05 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18,15 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 616 053,35 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2017	396 118,70 €	101 830	11,67 €	396 107,03 €
30/06/2018	412 411,50 €	101 830	12,15 €	412 399,35 €
30/06/2019	560 065,00 €	101 830	16,50 €	560 048,50 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. LE GUILLARD Serge

Serge LE GUILLARD



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

DREUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 400 000 €

Boulevard de l'Europe

28100 DREUX

RCS CHARTRES B 413 736 356

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

DREUDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 400 000 €
Boulevard de l'Europe
28100 DREUX
RCS CHARTRES B 413 736 356

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DREUDIS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, Le 7 décembre 2020
Pour le cabinet SOGEC AUDIT

Bertrand LEGO
Commissaire aux comptes



SOGECAUDIT

Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000€

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS

Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29

RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 724 683	7 776 182	9 948 500	10 430 051
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 877 326	49 667	1 827 658	1 823 996
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	54 326	49 667	4 658	996
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 816 895	7 726 515	7 090 379	7 580 484
TERRAINS	1 304 557	69 829	1 234 728	1 237 470
CONSTRUCTIONS	8 012 628	4 696 192	3 316 436	3 661 004
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 838 369	2 150 711	687 658	763 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 661 339	809 782	1 851 556	1 918 822
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 030 461		1 030 461	1 025 570
TITRES IMMOBILISES DIVERS	785 335		785 335	781 704
PRETS	236 046		236 046	234 784
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 080		9 080	9 080
ACTIF CIRCULANT	6 688 472	29 324	6 659 148	6 553 686
STOCKS ET EN-COURS	3 124 881		3 124 881	3 375 945
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	14 915		14 915	12 879
MARCHANDISES	3 109 966		3 109 966	3 363 065
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 672 736	29 324	1 643 412	1 320 812
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	148 624	29 324	119 300	101 469
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 524 111		1 524 111	1 219 342
CREANCES DIVERSES (3)	143 953		143 953	64 878
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	400 552		400 552	
DISPONIBILITES	1 212 508		1 212 508	1 690 109
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	133 840		133 840	101 940
TOTAL GENERAL	24 413 156	7 805 506	16 607 649	16 983 738
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			6 361	8 616
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 543 611	8 611 344
CAPITAL	5 400 000	5 400 000
RESERVES	2 651 279	2 759 539
RESERVE LEGALE	334 239	311 649
AUTRES RESERVES	2 317 039	2 447 889
RESULTAT DE L'EXERCICE	492 332	451 805
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 543 611</i>	<i>8 611 344</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	139 077	172 347
PROVISIONS POUR RISQUES	139 077	172 347
DETTES (1)	7 924 960	8 200 046
DETTES FINANCIERES (2)	3 409 697	3 913 665
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 045 352	3 730 831
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	364 345	182 833
DETTES D'EXPLOITATION	4 333 598	4 152 026
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 099 084	2 941 185
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 146 729	1 138 687
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	87 785	72 154
DETTES DIVERSES	178 303	131 092
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	57 211	14 477
AUTRES DETTES DIVERSES	121 092	116 614
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 360	3 262
TOTAL GENERAL	16 607 649	16 983 738
(1) Dont à plus d'un an	2 370 095	3 155 000
Dont à moins d'un an	5 554 865	5 045 045
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	11 488	10 123



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 139 963	41 702 631
VENTES DE MARCHANDISES	40 361 510	40 807 561
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	575 546	680 746
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	40 937 056	41 488 308
REPRISES SUR PROVISIONS	60 680	3 689
TRANSFERTS DE CHARGES	55 113	104 953
AUTRES PRODUITS	87 113	105 680
CHARGES D'EXPLOITATION	40 263 173	40 739 612
ACHATS DE MARCHANDISES	31 828 079	32 605 600
VARIATION DES STOCKS	253 099	320 202
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	78 389	67 068
VARIATION DES STOCKS	(2 035)	(8 257)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 282 851	2 855 823
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	624 855	593 823
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 621 777	2 659 258
CHARGES SOCIALES	848 621	878 257
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	696 231	720 686
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	25 077	33 347
AUTRES CHARGES	6 226	13 801
RESULTAT D'EXPLOITATION	876 789	963 019
PRODUITS FINANCIERS	8 327	10 853
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 401	6 570
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	925	4 282
CHARGES FINANCIERES	54 367	65 655
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	54 367	65 655
RESULTAT FINANCIER	(46 040)	(54 802)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	830 749	908 217



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	53 018 53 018	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 000 3 000	29 162 29 146 15
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 018	(29 162)
PARTICIPATION DES SALAIRES	180 699	152 181
IMPOTS SUR LES BENEFICES	207 737	275 069
<i>Total des produits</i>	<i>41 201 309</i>	<i>41 713 484</i>
<i>Total des charges</i>	<i>40 708 977</i>	<i>41 261 679</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	492 332	451 805
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	32 604	31 796
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 419	
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53.03 euros.

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société DREUX DISTRIBUTION le 1^{er}/02/2005.

Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	452 088	-	1 243 242
	4 031 330	452 088	-	3 579 242

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 880 829	6 336	9 839	1 877 326
Immobilisations corporelles	14 677 669	203 452	64 226	14 816 895
Immobilisations financières - titres	781 705	3 630		785 335
Immobilisations financières - créances	243 865	3 516	2 255	245 127
	17 584 068	216 935	76 320	17 724 683

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	56 832	2 674	9 839	49 667
Immobilisations corporelles	7 097 184	693 557	64 226	7 726 515
	7 154 016	696 231 (*)	74 065	7 776 183

(*) Dont dotation :		657 581		
. linéaire				
. dégressive		38 650		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	172 347	25 078	58 348	139 077
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	31 658		2 333	29 324
	204 005	25 078 (*)	60 681 (*)	168 401
(*) Dont :				
. exploitation		25 077	60 680	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	58 348
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- des litiges prud'homaux pour 20 k€,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 94 k€,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 25 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	162 400
Dotation aux amortissements théoriques	32 480
Cumul des amortissements théoriques	94 277
Valeur nettes	68 123

Redevances

Afférentes à l'exercice	32 605
Cumulées	97 848
Restant à payer:	
. à mois d'un an	23 202
. de un à cinq ans	24 692
. à plus de cinq ans	-
. total	47 994

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	48 256
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	245 127	6 362	238 765
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 672 736	1 672 736	
Créances diverses	143 954	143 954	
Charges constatées d'avance	133 841	133 841	
	2 195 658	1 956 893	238 765

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	14 494	14 494		
Emprunts bancaires (1)	3 030 859	789 994	1 954 217	286 647
Emprunts & dettes financières divers (2)	364 345	284 347	79 998	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 333 599	4 284 366		49 233
Dettes diverses	178 304	178 304		
Produits constatés d'avance	3 360	3 360		
	7 924 961	5 554 865	2 034 215	335 880

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 005

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 123 236

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 809 199

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 252 424

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	26 771 147
- Drive	5 061 555
- Station-service	9 104 355
	40 937 056

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	15
- Employés	112
	133

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Art. 700 Prud'hommes	3 000	-
Remboursement TICFE	-	29 598
Transaction affaire commerciale Exceled	-	23 420
	3 000	53 018

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	49 233
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	98 466
- Supplément d'intéressement	33 000
	180 699

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère BATEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	280 162
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-72 425
	<u>207 737</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	52 586
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	18 592

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 2 832 051 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	759 429	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 100 000	1 100 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 217 617 €

Entreprises liées

BATEDIS

Participations	-
Créances diverses	75 123
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	252 424
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	2 419

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.